

Le 13 février 2018

Réforme du système de santé : les médecins libéraux indispensables pour éviter les « rafistolages »

La CSMF a suivi avec intérêt le discours du Premier ministre qui a présenté aujourd'hui sa « Stratégie de transformation du système de santé », qui reprend peu ou prou les axes de la Stratégie Nationale de Santé (SNS).

Si le gouvernement semble avoir pris conscience de l'urgence à mener la refonte d'un système de santé à bout de souffle, la CSMF rappelle que rien ne peut se faire sans les médecins libéraux qui sont les acteurs de terrain au plus près des patients.

L'organisation territoriale des soins ne doit plus être centrée sur l'hôpital, mais sur l'ensemble des acteurs de santé dans les territoires, et tout particulièrement reposer sur les médecins de proximité libéraux, généralistes et spécialistes.

Les médecins libéraux sont prêts à s'engager dans une démarche de qualité et de pertinence des soins, tout en préservant les caractéristiques de leur exercice, notamment la prépondérance du paiement à l'acte.

Ils ne pourront s'impliquer que dans une réforme d'ampleur qui leur permettra de prendre toute leur place dans un système de santé décloisonné, qui resituera l'hôpital comme recours de performance et de référence, et qui leur donnera enfin les moyens d'assurer le virage ambulatoire.

Cette « réforme globale » ne doit pas être menée par des experts technocrates éloignés de la réalité du terrain, mais doit être conduite avec et par ceux qui font le système de santé, notamment les médecins libéraux. Dans le cas contraire, elle serait vouée à l'échec. La CSMF est prête à prendre toute sa part dans la concertation annoncée pour rendre à la médecine libérale la place et la considération qu'elle devrait avoir.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal
01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08
com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.